

LEMBACH - MATTSTALL

Wàs gibr's nejes ? Quoi de neuf ?

- Décembre 2014 -



Le mot du Maire

L'année 2014 se termine. Dans notre pays on aura beaucoup parlé du centenaire du début de la grande guerre. Le mot guerre n'a malheureusement pas disparu de notre vocabulaire. Elle fait rage au Moyen-Orient, en Afrique, voire en Europe. En France la guerre, c'est celle des mots, des images, des intérêts. On se bat contre le chômage avec des résultats décevants et peut-être pas uniquement à cause du gouvernement. On se bat pour être le chef du parti. On se bat contre la réforme territoriale. Chacun mène sa bataille.

Noël vient là comme un cheveu sur la soupe avec son ambiance de fête, fête de familles, fête du commerce, fête de l'argent. Le message des anges aux bergers semble dérisoire. Il y est question de paix et d'hommes de bonne volonté. De moins en

moins de femmes et d'hommes sont sensibles au discours de l'évangile et des églises. Pourtant même un incroyant ne devrait être insensible à la nécessité de promouvoir la paix et de laisser s'exprimer les hommes de bonne volonté.

Que nous réservera l'année qui vient ? Les optimistes sont d'avis que cela ne pourra pas être pire, les pessimistes quant à eux s'attendent au pire ! Dans ce climat exprimer des souhaits de bonheur, de prospérité, voire de paix peut paraître choquant. Et pourtant chaque individu le fait à la veille de Noël ou du Nouvel An. Comme pour montrer qu'une lueur d'espoir persiste. Essayons ensemble de la trouver et de souffler sur la petite braise qui couve pour que s'allume le feu de la paix, de la joie et du bonheur.



Wie scheen wär's, wenn sich àlli Kinder vun de Walt uf d'Wihnächte fraje kennte ! Wenn Armut un Kränkhet kan ràdikàler Spielverderwer wäre ! Doch im Dezamberhimmel schient de Starne ze fähle ,

wu de Mansche de richtig Waj zajt : de Waj zu de Hoffnung, zum Fredde, zum Mitlaawe. Un wenn

mànche e Schimmer vun däm Starne erblicke, isch de Waj mit viel Hindernisse verbunde.

Làn m'r àwer trotzdem de Kopf net hånke un bemiehje m'r uns um unser Wohl un ums Wohl vun unsre Mitmansche, ob schwàrz oder wiss, ob links oder rechts.

In däm Sinn wensch ich Ejch im Nàmme vum gånze Gemaaneràt e fredlichi, selichi Wihnächte un s'Beschte im Neje.

Charles Schlosser

Mattstall

L'année touche à sa fin et déjà Noël se profile.

A l'automne, les efforts entrepris par la commune et ses habitants pour la réduction des pesticides, ont été récompensés par la nomination "**Commune nature – 2 libellules**". Merci pour votre engagement, je vous invite à poursuivre sur cette voie.

De nombreux élus ont honoré de leur présence l'inauguration de notre très belle station d'épuration, merci pour leur présence et leur soutien. Merci aussi aux bénévoles qui nous secondent tout au long de l'année pour garder Mattstall propre et accueillant.

La fête de Noël des aînés aura lieu le **14 décembre au restaurant** : cordiale invitation.

De même une nouvelle équipe organise avec les enfants une veillées de Noël à l'église le **lundi 22 décembre à 18h30** : venez nombreux !

Le conseil municipal et moi-même, vous souhaitent un joyeux Noël et une bonne Année 2015.



Bliewe gsund un munter !
Charles Suss

Engagement solidaire



Tel était le titre de notre liste communale à l'occasion des élections du mois de mars. Notre équipe municipale essaye de donner l'exemple. Récemment sept des dix conseillers masculins ont œuvré un samedi sur trois petits chantiers en présence des quatre agents de l'équipe technique.

Voilà un exemple de notre engagement qui ne saurait se limiter au maniement de la pelle ou du marteau. L'attention envers les personnes fragiles, les personnes âgées est souhaitée, elle peut concerner l'ensemble des habitants disposant d'un peu de temps à partager.

Mille petits gestes valent parfois plus qu'une grande action.

Nous sommes à l'écoute de vos suggestions. Merci à vous.

Budget

La DGF ou dotation globale de fonctionnement est attribuée par l'État aux communes et aux autres collectivités territoriales ; chaque année, elle est fixée par la loi de finance de l'état.

Le montant global a baissé en 2014 de 1,5 milliards d'€. Pour 2015 la même baisse a été votée, soit un manque de plus de 20 000 € par an pour Lembach. Par ailleurs, les subventions allouées par le Conseil Général sont également revues à la baisse malgré le contrat de territoire; certains projets auparavant subventionnables ne le seront plus. Enfin, au niveau local, les recettes forestières nettes sont en baisse depuis 2013, nous frisons l'équilibre entre dépenses et recettes. Il est fort à craindre que les recettes liées à la chasse diminueront assez fortement.



Comment dans cette situation poursuivre les efforts d'investissement au sein de notre commune tout en lui permettant de fonctionner correctement et ceci sans augmenter les taxes locales ? Comment faire aussi bien avec moins de moyens financiers ?

Devant ce défi, il nous faudra trouver d'autres « idées », mutualiser certains de nos projets et peut-être compter sur la solidarité collective. Que chacun mette la main à la pâte sans tout attendre de la commune qui finalement ne fait que représenter la communauté et être au service de tous.

Le périscolaire subit le changement des rythmes scolaires

Vous vous posez encore des questions ? Vous vous demandez comment on fonctionne ? Vous craignez le coût ou la fatigue de votre enfant ?

On entend cette année, beaucoup plus de questions que de réponses... Et pourtant, c'est encore mieux qu'avant ! Alors, qu'est ce qui a changé depuis l'an dernier ?



- Plus de temps pour les activités
- Une vraie bonne récréation avec temps libre et jeux
- Un bon goûter pris à 16h
- Un temps pour les devoirs à 17h45 (au choix des parents)
- 50 centimes de plus pour 3/4 d'heures de plaisir en plus !

Avec encore et toujours un accueil à la carte ! une ou plusieurs fois par semaine, le midi ou le soir, ou une journée complète, ou un jour pour libérer la maman ou la mamie.

Les enfants peuvent être cherchés à n'importe quelle heure le soir, si vous craignez la fatigue de l'enfant... Si vous avez encore des doutes, posez vos questions aux familles dont les enfants fréquentent le périscolaire...

Ne voyez pas le périscolaire que comme une « garderie » mais aussi comme un service d'animation qui propose aux enfants une multitude d'activités (guidées par un programme pédagogique). Loin des plaisirs solitaires des jeux multimédias, vos enfants redécouvriront le plaisir de jouer ensemble, de partager et d'apprendre en s'amusant.

Vous avez cette opportunité dans votre village comme le foot, la danse ou la gym, alors pourquoi ne pas en profiter ?

Soyez attentifs ! Un tract spécial « programme de Noël » sera distribué dans les classes début décembre puis celui qui annoncera le programme du 2ème trimestre 100% scientifique (préhistoire, corps humain, expériences de chimie, la Terre, l'Univers et l'Espace...)

Vivre ensemble

► Déneigement

A l'approche des premières neiges, nous tenons à vous rappeler l'obligation de déneiger devant chez vous. Si quelqu'un tombait sur le trottoir devant votre maison, que vous soyez propriétaire ou locataire, vous seriez responsable.

Ayons également une pensée pour nos voisins un peu plus âgés, qui ne peuvent plus déneiger, soyons solidaires, aidons-les !



► Stationnement



Nous soulevons à nouveau le problème des stationnements gênants sur les trottoirs en dehors des emplacements marqués et déplorons le comportement irrespectueux de certains propriétaires de véhicules qui, bien que disposant de places de stationnement dans leur propriété, se garent à l'extérieur, sur le trottoir, gênant la libre circulation des piétons, des enfants sur le chemin de l'école, les exposant ainsi aux dangers de la circulation.

Que dit le code de la route sur le stationnement des véhicules ?

L'article R417-10 du code de la route prévoit qu'est considéré comme gênant, le stationnement sur les trottoirs, le passage sur accotements réservés à la circulation des piétons.

A la campagne, profitons donc de la possibilité de vivre en parfaite harmonie entre conducteurs et piétons. Nous ne sommes heureusement pas encore dans la situation évoquée dans par **Jean Yanne** ("J'me marre" Le Cherche midi – 2003) : **"Le stationnement est devenu mission impossible à Paris. Le mieux, c'est encore d'acheter une voiture déjà garée."**

► Propreté

La plupart des gens sont d'accord sur le fait que les espaces publics devraient être propres et débarrassés de tous déchets. Garder les rues propres est cependant l'affaire de tout le monde et requiert que tout le monde fasse sa part.

Bien que n'importe quel déchet jeté sur le sol est intolérable, rien n'égale un tas de crottes de chien non ramassé. La Mairie réfléchit donc à l'ouverture d'un "**bureau des crottes trouvées**" à l'instar du "**bureau des objets trouvés**", où les propriétaires négligents pourraient récupérer les déjections perdues.



Si votre chien n'arrive pas encore à ramasser ses crottes tout seul... SVP, faites-le pour lui et par civisme vis-à-vis de vos concitoyens qui utilisent parfois aussi les trottoirs et les espaces verts.

Le spectacle "Tranchés" à la NEF



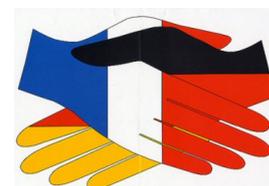
En hommage aux combattants partis défendre l'honneur de leurs patrie durant la Grande Guerre, un groupe de jeunes de l'association de danse hip-hop wissembourgeoise **Masterpeace**, a monté, sur deux ans, un spectacle vivant mêlant danse, théâtre amateur et slam. Tout au long de ce projet, ils étaient accompagnés d'encadrants professionnels, de la compagnie **Mémoires Vives**.

Commémorant ainsi à leur façon le centenaire de cette guerre, les jeunes ont pu partager une aventure riche en émotions. A travers différents tableaux ils ont raconté le calvaire vécu par nos ancêtres alsaciens. Un départ déchirant pour les familles, des soldats forcés de partir rejoindre les rangs de l'armée allemande ou française. De retour de la guerre, les combattants gardèrent des séquelles psychiques et physiques.

Afin de montrer la réconciliation entre les deux pays, ce spectacle fut monté en partenariat avec des étudiants allemands de **Germersheim**.

Les représentations ont eu lieu **mardi 4 novembre** puis **vendredi 7 novembre** à la **NEF de Wissembourg**, suivies d'une autre le **dimanche 9 novembre** à **Germersheim**, en Allemagne.

Le public a largement apprécié et applaudi la performance du groupe de jeunes dont quatre éléments sont des jeunes filles de Lembach (**Camille, Claudia, Olivia et Zoé**).



Nuit de la thermographie

Vous avez des questions sur l'isolation de votre habitation ? Des travaux à entreprendre et besoin de connaître les aides financières possibles ? Ou tout simplement envie d'en savoir un peu plus sur la rénovation énergétique ? La soirée organisée dans la commune est faite pour vous !



Le lundi 26 janvier à 19h à Lembach
Rendez-vous devant la salle de la mairie
19h - Balade thermographique (en fonction de la météo)
20h - Les clés de la rénovation thermique et les aides financières
Inscriptions à la mairie

La soirée débutera par un parcours dans les rues de la commune. Un thermicien qualifié, grâce à une caméra thermique, interprétera les images en direct et vous montrera concrètement les fuites d'énergie de différentes maisons.

La deuxième partie se déroulera en salle afin d'aborder les solutions et les étapes clés de la rénovation énergétique dans l'habitat ainsi que les aides mobilisables pour le financement des travaux.

Jeux de société à l'EHPAD

L'EHPAD « **Paul Bertololy** » organise tous les lundis après-midi des jeux de société avec la participation de bénévoles afin de passer un moment convivial autour de jeux divers comme la belote, le scrabble, "Ne t'en fais pas" etc...

Afin d'enrichir la vie sociale des résidents, toute personne intéressée est cordialement invitée à partager un moment de détente et de convivialité autour des jeux.



Petites annonces

A LOUER

Deux logements sont vacants à la location dans le bâtiment de l'école, au deuxième étage :

- un **trois pièces** de 78 m² avec cuisine équipée, salle de bain.
- un **quatre pièces** de 99 m² avec cuisine, salle de bain.

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser à la Mairie.

Inscription sur les listes électorales



Derniers jours pour l'inscription sur la liste électorale. Cela concerne essentiellement les nouveaux arrivants dans la commune. Le secrétariat de Mairie sera ouvert afin de procéder aux dernières inscriptions le 31 décembre 2014 de 8h à 12h.

Festivités de mai 2015

Nous rappelons qu'en mai prochain notre commune jumelée, **Droux**, viendra nous rejoindre pour fêter avec nous le 70ème anniversaire de la fin de la deuxième guerre. **La banda de Magnac** sera présente pour ces retrouvailles et agrémentera la cérémonie de commémoration qui aura sans doute lieu le **9 mai et sera suivie de l'inauguration de la salle polyvalente rénovée.**



Le **13 mai** sera le **75ème anniversaire de la bataille du Maimont** qui fit beaucoup de victimes. A cette occasion et pour marquer aussi les 70 ans de la victoire sur le national-socialisme, il est proposé aux communes de la communauté de communes ainsi que des communes de la **Verbandsgemeinde Dahner Felsenland** de participer à une semaine de la paix avec différentes petites manifestations et un rassemblement dont le lieu et la date ne sont pas encore arrêtés.

Ce bulletin municipal est également disponible en ligne, sur le site internet dans la rubrique **médias/publications locales**. Nous voudrions progressivement passer du bulletin papier à un bulletin dématérialisé sur internet. **Qu'en pensez-vous ? merci de nous faire part de vos réactions sur le site de la Mairie.**

Travaux salle polyvalente



Depuis le mois de septembre (dernier numéro de notre bulletin), les travaux suivants ont été réalisés : bardage des deux pignons, pose de toutes les portes (en bois pour les portes de passage du public, métalliques pour les portes des locaux de service), pose des châssis des baies vitrées côté nord, pose de l'isolation des murs intérieurs et du châssis devant recevoir le bardage intérieur, carrelage, isolation extérieure.

Les dépenses réalisées se montent à 700 000 € TTC. Elles n'ont pas nécessité d'emprunt ou de ligne de trésorerie, mais cela ne devrait tarder car les subventions ne sont pas encore versées. La pose du bardage et des faux-plafonds doit encore intervenir au mois de décembre.

INFO de dernière minute !

La nouvelle salle polyvalente méritait bien un nouveau nom. Les membres du conseil municipal ont donc décidé de la nouvelle dénomination lors de la séance du 25 novembre : lors d'un vote au cours duquel ils avaient à se prononcer entre les deux noms restant d'une liste de 9 propositions et, à l'unanimité, ils ont choisi :



Ce choix n'est pas anodin car il rappelle l'existence de l'ancienne scierie de la Famille Heichelbech, la salle étant bâtie sur l'ancien hangar de stockage de l'entreprise qui employait une centaine de personnes dans les années 1950.

Amélioration de l'habitat : conférence du 22 octobre

Vous êtes propriétaire d'un logement de plus de 15 ans? Vous souhaitez le rénover pour l'occuper ou pour le mettre en location? Le programme **Rénov'habitat 67** mis en place par le Conseil Général du Bas-Rhin peut vous apporter une réponse concrète pour vous permettre de réaliser des travaux dans le logement que vous occupez ou des travaux dans un logement locatif grâce à :

- des conseils gratuits et personnalisés : visite conseil sur place, étude de faisabilité technique de votre projet, expertise financière, assistance dans le montage des dossiers de subvention.
- des subventions de l'ANAH et du Conseil général :
 - sous conditions de ressources si vous occupez votre logement à titre de résidence principale.
 - sans conditions de ressources si vous vous engagez à louer votre logement réhabilité à un loyer modéré pendant 9 ans.
- des avantages fiscaux si vous louez votre logement et selon le type de location choisi.
- l'avance des subventions par Procivis Alsace si vous occupez votre logement.

Pour plus de renseignements, vous pouvez :

- contacter l'opérateur missionné par le Conseil général

Jean-Marie THOMANN architecte URBA-CONCEPT

permanence téléphonique tous les matins: **03 88 68 37 00**

- vous rendre à la permanence gratuite et sans rendez-vous qui a lieu **tous les quatrième mardi du mois** à la communauté de commune de Sauer Pechelbronn 1 rue d'Obermatt à Durrenbach.

Munissez-vous de votre avis d'imposition si vous êtes propriétaire occupant.

Le conseil général vous aide aussi pour adapter votre logement en cas de handicap. Le passage à votre domicile d'un ergothérapeute vous permettra de trouver les solutions les meilleures et mettre sur pied le dossier de subventions.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter **Michèle Gross** au **03 69 20 75 21**



**Rénov'
habitat 67**

Un programme
du Conseil Général
et de l'Agence nationale
de l'habitat 2009 | 2012

Échos de la forêt

Après le départ d'**Étienne Schmitt** en août 2012 la maison forestière *Lembach Supérieur* est restée close. Malgré de maintes interventions du Maire à l'ONF, le poste est resté vacant pendant plus de deux ans. L'intérim du triage a été assuré par les forestiers **Gilbert Brucker** et **Christian Oberlé** de Wingen.

C'est avec grand plaisir que nous accueillons **Lucas GENG** affecté à ce poste début novembre. Lucas vient de Strasbourg et connaît un peu Lembach pour y avoir joué au volley durant la période où il habitait Woerth.



Nous lui souhaitons la bienvenue et bon vent dans l'exercice de sa fonction pour le bien de notre forêt.

Adjudication des lots de chasse

La durée des baux de chasse est fixée par la loi à 9 années. Les baux en cours, qui ont été conclus en 2006, expireront au 1er février 2015. À cette date seront signés de nouveaux baux qui s'achèveront en février 2024. Tous les 9 ans, les communes sont chargées de préparer les locations. Elles respectent pour cela les instructions contenues dans le code de l'environnement et dans le cahier des charges départemental des chasses communales arrêté par le préfet du département.



Voici le tableau récapitulatif des différents lots de chasse de la commune de Lembach et leur mode d'attribution :

	Dénomination	Superficie	Mode	Date	Mise à prix
Lot 1	Stoebelsberg	393 ha	Adjudication	06/01/2015	9000 €
Lot 2	Wiedé Wusthalt	318 ha	Adjudication	06/01/2015	7000 €
Lot 3	Forlen	275 ha	Appel d'offre	02/01/2015	7000 €
Lot 4	Kaiserschell	474 ha	Appel d'offre	02/01/2015	7000 €
Lot 5	Überach	217 ha	Gré à gré	-	3750 €
Lot 6	Mattstall-Est	201 ha	Adjudication	06/01/2015	7000 €
Lot 7	Mattstall-Ouest	213 ha	Gré à gré	-	4300 €
Lot 8	Fleckenstein	295 ha	Gré à gré	-	3350 €

Bibliothèque

Pour rappel, voici les heures d'ouverture de la bibliothèque municipale :



LUNDI :
de 15h30 à 18h00
MERCREDI :
de 9h30 à 11h30 et de 16h00 à 18h00

L'équipe des bénévoles vous propose plus de 4000 ouvrages. De nombreuses nouveautés enrichissent régulièrement les rayons de la bibliothèque : des BD pour enfants, des documentaires, des œuvres alsatiques, des polars, etc...
Sur simple consultation sur le site de la Bibliothèque Départementale, une réservation d'ouvrages spécifiques est possible d'un mois à l'autre.

Don du sang

Quoi de plus beau en cette période de fêtes de fin d'année que de faire un cadeau d'autant plus si celui-ci ne coûte rien ? Alors que les donneurs se mobilisent moins, les malades sont toujours aussi nombreux. Soyez généreux, venez donner un peu de votre sang lors de la prochaine collecte :



le lundi 29 décembre 2014
à partir de 17h
à Lembach à la mairie

Une collation de fêtes vous sera proposée à l'issue, en partenariat avec le restaurant du Gimbelhof.

Si votre santé le permet, n'hésitez pas, venez.

Noël au Flecken

Comme tous les ans, le **23 décembre** aura lieu la fête de Noël du Flecken.

Rendez vous à **19 heures à l'église protestante**, avec au programme des chants, un conte et de la musique de Noël. Selon la tradition, la venue du père Noël, le vin chaud et les "bredele" sont au programme.

Cordiale invitation à tous, petits et grands.

